

Rédacteur : Michel CADOT

24 Août 2018

**DOCUMENT TECHNIQUE DE MISE EN ŒUVRE (DTMO)  
APPLICABLE A LA REALISATION D'ENDUIT  
SUR PIERRE MEULIERE**

**1 – ENDUIT EN PROJECTION MANUELLE :**

**1.1 - GOBETIS :**

- Humidification du support la veille et le jour de l'application
- Dosage : 1 sac de 35 kg de CHAUX PURE BLANCHE LC\*\*\*\*® + 9 seaux de sable 0/3 mm
- Epaisseur : 3 à 5 mm
- Séchage : 7 jours

**1.2 - CORPS D'ENDUIT :**

- Humidification du support la veille et le jour de l'application
- Dosage : 1 sac de 35 kg de CHAUX PURE BLANCHE LC\*\*\*\*® + 10 à 11 seaux de sable 0/3 mm
- Epaisseur : 10 à 15 mm
- Cette couche sera dressée mais non talochée
- Séchage : 15 jours

**1.3 - FINITION :**

**1<sup>ère</sup> solution :** Finition grattée, relevée

- Humidification du support la veille et le jour de l'application
- Dosage : 1 sac de 35 kg de CHAUX PURE BLANCHE LC\*\*\*\*® + 11 à 14 seaux de sable 0/3 mm
- Epaisseur : 5 à 7 mm fini

**2<sup>ème</sup> solution :** Finition talochée

- Humidification du support la veille et le jour de l'application
- Dosage : 1 sac de 35 kg de CHAUX PURE BLANCHE LC\*\*\*\*® + 16 seaux de sable 0/2 mm
- Epaisseur : 5 mm maximum fini

L'épaisseur totale de l'enduit devant être d'au moins 15 mm en tout point du support.

## **2 – ENDUIT EN PORJECTION MACHINE :**

Le gobetis et le corps d'enduit réalisés en CHAUX PURE BLANCHE LC\*\*\*\*® peuvent être remplacés par une couche réalisée en une ou plusieurs passes de mortier prêt à l'emploi CHAUSABLE®.

La finition reste identique dans ce cas.

De plus, sur des édifices, le fait d'enlever les enduits au ciment ou étanches en place pour les remplacer par des enduits respirant, ainsi que tous les travaux d'aménagement du sol et des plafonds peuvent amener à la réduction de la quantité d'eau enfermée dans le mur et donc, par résultante de la poussée d'Archimède, à des « décompensations » à long terme (le temps de séchage d'un tel mur peut se compter en années entraînant des fissuration structurelles se répercutant dans l'enduit).

*Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent document, faites sans l'autorisation de l'éditeur sont illicites et constituent une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées. La violation de ces dispositions impératives soumet le contrevenant et toutes personnes responsables aux poursuites pénales et civiles prévues par la loi.*